

ANIMATEUR SPECIALISTE D'ACTIVITES CULTURELLES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Appellations principales : Animateur spécialisé – Animateur culturel – Animateur éducateur.

Appellations spécifiques : Animateur (discipline culturelle) – Animateur (discipline scientifique) – Animateur d'arts plastiques – Animateur d'atelier – Animateur de secteur – Animateur musical – Animateur socio-culturel – Animateur socio-éducatif – Animateur technicien spectacle ou audiovisuel.

Fiche n° 32

Fonction : Animation

Groupe sectoriel : Animation

Région Bretagne

Définition

Enseigne, par des activités d'animation, une discipline qui comporte une technicité importante (artistique, culturelle, scientifique), à des publics différents (enfants, adultes, personnes du 3^{ème} âge...) dans un objectif de développement personnel. Permet l'appropriation et le développement des connaissances de base, des techniques, des habiletés et comportements propres à la discipline enseignée. Est chargé de l'organisation pratique matérielle de la prestation (espace, moyens, temps...). Peut être spécialisé sur des champs d'intervention liés à la socialisation (insertion, préprofessionnalisation...) ou sur des pratiquants différents (débutants, expérimentés...). Selon son niveau de responsabilité, peut élaborer des projets, des méthodes et des outils pédagogiques d'animation, animer ou encadrer une équipe de travail. Peut participer à des actions de formation. Peut aussi assurer la gestion administrative et financière d'une petite structure.

Conditions générales d'exercice

L'emploi/métier s'exerce généralement dans des établissements développant une activité socioculturelle ou socioéducative en liaison avec les partenaires éducatifs et locaux. L'activité est souvent saisonnière ou occasionnelle. Les contrats à durée déterminée sont fréquents. Les postes à temps partiel ou intermittents dominent.

Formation et expérience

Cet emploi/métier est généralement accessible à partir de formations à l'animation de niveaux IV à II (BEATEP, DEFA, licence, maîtrise...). Cependant, l'expérience et la pratique de l'activité enseignée sont prédominants. Dans le secteur public, l'emploi/métier est accessible par concours, sur titre ou sous certaines conditions de recrutement et de niveau de formation.

COMPETENCES COMMUNES
<p style="text-align: center;">Compétences techniques de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser un programme d'activités prenant en compte une progression pédagogique. ▪ Enseigner les techniques de base de l'activité. ▪ Expliquer le fonctionnement et le maniement des matériels et des équipements à utiliser. ▪ Faire acquérir et développer les habiletés et les comportements propres à la technique. ▪ Assurer les tâches matérielles de préparation et de logistique. ▪ Evaluer les acquis et les résultats. ▪ Maîtriser et utiliser les techniques d'animation de groupes.
<p style="text-align: center;">Compétences associées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Posséder des connaissances en psychopédagogie appliquée. ▪ Posséder le Brevet National de Secourisme (BNS). ▪ Posséder un brevet de surveillance de baignade. ▪ Comprendre et se faire comprendre dans une ou plusieurs langues étrangères. ▪ Informer la clientèle sur l'environnement touristique local et régional.
<p style="text-align: center;">Capacités liées à l'emploi : <i>L'emploi requiert d'être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre des initiatives et des décisions rapides. ▪ Communiquer avec des publics très divers. ▪ Etre créatif et imaginatif. ▪ Travailler en concertation et en complémentarité avec une équipe. ▪ Exercer une autorité. ▪ Faire preuve de pédagogie.

SPECIFICITES	
Activités spécifiques :	
<p><i>Champ d'intervention :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Insertion de publics ayant des difficultés d'origine culturelle, sociale ou individuelle. <input type="checkbox"/> Projet d'éducation. <input type="checkbox"/> Préprofessionnalisation. 	<p><i>Publics concernés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Débutants. <input type="checkbox"/> Praticants expérimentés. <input type="checkbox"/> Publics hétérogènes.
<p><i>Disciplines enseignées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Arts plastiques (peinture, sculpture...). <input type="checkbox"/> Spectacle audiovisuel (éclairage, sono, décor, vidéo...). <input type="checkbox"/> Discipline culturelle (musique, chant, théâtre, danse...). <input type="checkbox"/> Sciences et techniques (informatique...). <input type="checkbox"/> Nouvelles technologies (holographie...). 	<p><i>Responsabilités exercées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Encadrement d'une équipe de travail. <input type="checkbox"/> Participation à des actions de formation. <input type="checkbox"/> Elaboration de projets, méthodes et outils pédagogiques d'animation. <input type="checkbox"/> Coordination d'activités. <input type="checkbox"/> Gestion d'une petite structure.
Exigences	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Polyvalence et adaptabilité. ▪ Goût des contacts humains. ▪ Ouverture d'esprit. ▪ Caractère extraverti. ▪ Dynamisme. ▪ Courtoisie. ▪ Disponibilité et patience. ▪ Sens de l'organisation. ▪ Bonne résistance à la fatigue, physique et nerveuse. ▪ Sens de la débrouillardise. ▪ Respect de la réglementation en vigueur. ▪ Bonne présentation et élocution. ▪ Actualisation des connaissances. ▪ Mobilité. 	
<p style="text-align: center;">Lieu d'exercice de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Etablissement socio-culturel <input type="checkbox"/> Etablissement de soins. <input type="checkbox"/> Centre de vacances et de loisirs. <input type="checkbox"/> Etablissement culturel, scientifique, technique... 	
<p style="text-align: center;">Conditions de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Travail possible le dimanche et les jours fériés. 	

Fiche n°32 bis

Emploi/métier concerné : animateur spécialiste d'activités culturelles, scientifiques et techniques

Fonction : Animation

Cadre réglementaire régissant la profession :

/

Organisation de la profession au plan régional :

Absence d'organismes professionnels représentatifs de la profession.

Définition de l'emploi/ métier : cf fiche n°32

Compétences et qualifications requises pour exercer l'emploi/métier : cf fiche n°32

Etat des lieux de la profession et perspectives d'évolution

Situation actuelle du marché du travail :

Principaux employeurs : collectivités locales, établissements privés de taille importante (centres de culture scientifique et technique, centres socio-culturels, centres de vacances et de loisirs...).

Offre/Demande : D>O.

Nombre de professionnels en exercice : ?

Entraves à l'exercice et au développement de la profession :

- Saisonnalité de l'activité (nécessité de mutualiser les coûts)
- Clientèles de plus en plus instruites et exigeantes.
- Coût de la main d'œuvre qui peut être élevé (personnel qualifié exigé).
- Réglementation de plus en plus complexe.

Opportunités de développement :

- Possibilités de création d'emplois/jeunes.
- Politique de soutien des pouvoirs publics.
- Volonté des collectivités d'exploiter les NTIC (internet...). Création d'emplois possibles dans les arrondissements (environ 50).

Compétences requises et évolution :

Capacités techniques de base exigées :

- Organisation de programmes d'activités (logistique, etc...), élaboration de projets, méthodes et outils pédagogiques.
- Enseignement de l'activité (techniques de base, fonctionnement et utilisation des matériels et équipements) et évaluation des acquis.
- Maîtrise des techniques d'animation de groupes.
- Encadrement d'une équipe de travail.
- Gestion administrative et financière d'une petite structure.

Capacités associées :

- Connaissances en psychopédagogie appliquée et en secourisme.
- Connaissance de l'environnement touristique local et régional.
- Pratique d'une ou plusieurs langues étrangères.

Savoir-être et autres qualités requises : créativité et imagination, sens de l'organisation, capacités d'initiative et de décision, capacité à communiquer avec des publics très divers, aptitude au travail en équipe, autorité et pédagogie, polyvalence, capacité d'adaptation, courtoisie, caractère extraverti, ouverture d'esprit, dynamisme, disponibilité et patience, bonne résistance à la fatigue physique et nerveuse, sens de la débrouillardise, bonne présentation et élocution, mobilité, goût du contact.

Autres exigences : respect de la réglementation en vigueur et actualisation des connaissances (veille nécessaire).

Evolution :

- La profession va se complexifier avec le développement des Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication.
- La maîtrise de leurs applications à des fins pédagogiques sera exigée.

Evolution des qualifications exigées :

Cet emploi/métier devrait rester accessible surtout à partir de formations à l'animation de niveaux IV à II (BEATEP, DEFA, licence, maîtrise...).

Emergence de nouveaux métiers (ou de nouvelles pratiques professionnelles) :

/